



Repenser nos futurs ensemble : Identité, diversité et droit à l'éducation

Mai 2023

Avec contributions de :

Gwang-Chol Chang

Enrico Letta

Georges Haddad

Kishore Singh

En collaboration avec :



© OIDEL

8, Rue Le Corbusier

1208 Genève

<https://oidel.org>

oidel@oidel.org

Edition : Juillet 2023

Cette publication est digitale et peut être consultée sur notre site internet : oidel.org

Mise en page : Mayca San Andrés, Javier Montañés

Colloque international-Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

« Repenser nos futurs ensemble : Identité, diversité et droit à l'éducation »



24 mai 2023

L'identité fait écho dans tous les documents internationaux qui font référence au droit à l'éducation, y compris la Déclaration Universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, dont l'article 5 énonce : « toute personne a le droit à une éducation et une formation de qualité qui respectent pleinement son identité culturelle ».

Afin de nourrir le débat lancé par l'UNESCO avec la publication du document « Repenser nos futurs ensemble – Un nouveau contrat social pour l'éducation », l'OIDEI a eu le plaisir d'inviter un groupe d'experts à un colloque international pour réfléchir à la question de l'identité dans la réalisation du droit à l'éducation.

Procès-Verbaux du Colloque International
« **Repenser nos futurs ensemble : Identité, diversité et droit à l'éducation** »
24 mai 2023
Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Organisé par OI DEL en collaboration avec UNESCO

TABLE DE MATIÈRES

OUVERTURE	5
<i>GWANG-CHOL CHANG. Chef de la Section des Politiques de l'éducation de l'UNESCO. Discours de bienvenue.</i>	5
<i>IGNASI GRAU. Directeur général de l'OIDEL. « De quoi parlons-nous lorsque nous parlons d'identité ? ».</i>	6
1ère table ronde : Identité et éducation : de quoi parle-t-on ? Quel est le lien entre ces deux entités ?	9
<i>GEORGES HADDAD. Ancien directeur de la division de l'enseignement supérieur de l'UNESCO et ancien président de l'université Panthéon-Sorbonne. « Éducation et identité ».</i>	9
<i>GWANG-CHOL CHANG. Chef de la Section des Politiques de l'éducation de l'UNESCO. « Éducation et identité : où se situe l'UNESCO dans cet équilibre ».</i>	10
<i>KISHORE SINGH. Ancien Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'éducation. « Le Droit à l'éducation : Enjeux majeurs ».</i>	14
<i>ENRICO LETTA. Ancien Premier Ministre de l'Italie. « La relation entre identité et éducation ». Résumé du discours.</i>	18
<i>GIUSSEPPE TOGNON. Professeur titulaire à LUMSA Università, Roma. « La némésis de l'ignorance. Crise de l'éducation et ressentiment social ».</i>	21
2ème table ronde : Pistes pour penser l'identité et l'éducation dans un monde pluriel.	28
<i>CONRAD HUGHES. Directeur de l'École Internationale de Genève. « Les identités multiples ».</i>	28
<i>PIERRE MARSOLLIER. Délégué Général des Relations Politiques du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique en France. « Identité et pluralité ».</i>	31
<i>ARJA KRAUCHENBERG, ancien présidente de l'EPA. « Identités et éducations ».</i>	33

OUVERTURE

GWANG-CHOL CHANG. Chef de la Section des Politiques de l'éducation de l'UNESCO. Discours de bienvenue.



En vous souhaitant la bienvenue à tous, j'aimerais exprimer le soutien de l'UNESCO à la tenue de cet évènement qui permet une discussion de fond sur des sujets essentiels : identité, diversité et droit à l'éducation.

Cela au regard des défis que rencontrent, aujourd'hui, de nombreux, divers contextes dans l'application du droit à l'éducation. Nous avons besoin de ce type de dialogue pour réfléchir ensemble à des pistes de solution pour un avenir plus viable.

Tout un chacun, enfant, jeune, adulte, doit pouvoir jouir aujourd'hui d'une éducation de qualité et des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie dans un monde qui fait face à de multiples défis : tensions croissantes, inégalités qui se creusent, technologies qui perturbent, changement climatique galopant, démographies qui se transforment, pour n'en citer que quelques-uns.

Le dialogue d'aujourd'hui nous invite à réfléchir sur la question de l'identité par rapport au droit à l'éducation, et aussi à la question de la diversité pour que l'expérience de l'éducation et de l'apprentissage puisse remplir pleinement les promesses du plein épanouissement individuel et une contribution à une société meilleure.

L'éducation devrait fournir un espace propice à la promotion de l'identité et de la diversité culturelle. Elle doit servir au développement de chaque individu, à l'affirmation de sa personnalité, au renforcement d'un sentiment d'appartenance, et à l'enrichissement de sa vie et de son expression personnelle.

Mais au-delà, l'éducation doit promouvoir la transmission des valeurs de compréhension, de respect mutuel, de tolérance, de culture, de langue, d'identité, de coutumes, d'une génération à une autre.

Ces valeurs pourront être promues et véhiculées sous diverses formes tout au long de la vie. Et c'est précisément le message véhiculé par le nouveau contrat social du Rapport de la Commission internationale sur les futurs de l'éducation « Repenser nos futurs ensemble- Un nouveau contrat social pour l'éducation », produit sous l'impulsion de l'UNESCO.

Comme le stipule ce Rapport, « l'une de nos principales tâches sera de conduire une réflexion élargie sur les temps et les espaces de l'éducation, en y intégrant une plus grande diversité de temps, de lieux et d'étapes de la vie. Nous devons prendre conscience que la vie entière, de la naissance à la mort, et la société dans son ensemble, sont le siège unifié de l'apprentissage ; et de ce fait, nous devons relier tous les sites et toutes les opportunités culturelles, sociales et technologiques d'apprentissage, pour faire progresser l'éducation. »

Ce Rapport pose la question large de l'identité dans la réalisation du droit à l'éducation. Ce droit devrait être élargi dans son champ d'application, car, comme l'explique le Rapport, l'accent mis sur l'éducation formelle uniquement ne suffit plus à répondre à nos besoins d'aujourd'hui. À l'avenir, il conviendra de promouvoir un droit à l'éducation tout au long de la vie et dans tous les domaines- droit qui s'appuiera sur le droit à l'information, à la connectivité, et à la culture, entre autres.

Enfin, comme le rappelle le Rapport, l'engagement en faveur des droits humains est un préalable à l'instauration d'un nouveau contrat social en faveur de l'éducation – un contrat social qui permettra de réparer les injustices, tout en transformant l'avenir.

A l'heure où nous célébrons la diversité, j'aimerais, si vous le permettez, inscrire les discussions d'aujourd'hui dans le cadre de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement qui a été célébrée le 21 mai dernier.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une fructueuse discussion.

IGNASI GRAU. Directeur général de l'OIDEL. « De quoi parlons-nous lorsque nous parlons d'identité ? ».



Le mot identité provient du mot latin « idem ». Ceux qui sont familiarisés avec le monde de la recherche connaissent bien ce mot latin. « Idem » veut dire « le même ». L'étymologie du mot identité nous montre déjà que l'identité implique l'existence de l'autre. Il n'y a pas d'homme sans altérité. On est défini par notre provenance et nos échanges humains. D'un point de vue anthropologique, c'est pertinent de rappeler que les expériences des êtres humains élevés en dehors d'un environnement humain ont tendance à se comporter d'une manière proche de celle d'un animal. Cependant, un animal élevé dans un environnement culturel ne se comporte pas comme un être humain (LORDA, 2010). L'homme n'est pas simplement un individu, un atome. L'homme, comme disait Mounier, est un « dedans qui a besoin d'un dehors » (MOUNIER, 1936).

L'identité, comme dit le philosophe helvétique Patrice Meyer-Bisch est alors « l'interface entre les caractères personnels et communautaires » (MEYER-BISCH, 1996). L'identité est un visage humain qui exprime le caractère personnel et communautaire en face de l'autre. L'identité nous permet de montrer nos différences et ressemblances avec les autres (ABOU, 1992) et de négocier en égalité nos notions de beauté, vérité et bonté.

Vivons-nous dans un monde qui n'a pas besoin d'identité ?

L'identité est un mot chargé de connotations négatives puisqu'elle est liée au radicalisme, parfois religieuse, voir musulman, parfois nationaliste, parfois

fasciste. Pouvons-nous imaginer un monde sans identité ? Devons-nous désigner les politiques éducatives au-delà des identités ?

L'identité est notre visage face à l'autre. Il est difficile de penser un dialogue en niant notre identité. L'identité exprime parfois une histoire commune de souffrance et de persécutions d'une communauté, un parcours commun, le partage de croyances ou convictions morales. Essayer de vivre au-delà de l'identité peut impliquer vivre en niant une partie de l'histoire, ou en annulant les convictions qui permettent de se tenir debout dans de moments de complications.

De nombreuses initiatives de l'UNESCO concernent l'extrémisme violent (UNESCO, 2023) et de plus en plus la santé mentale. L'OMS a même développé un plan mondial pour faire face aux problèmes de santé mentale (WHO, 2021). Deux problèmes à mon avis liés à l'oubli de l'identité.

L'identité est un besoin. Si nous ne donnons pas d'outils d'appartenance et si on dénigre ceux qui sont disponibles, ceux qui ont soif d'appartenance vont chercher ces références par internet et au bord de la société. L'identité nous permet de nous donner des réponses aux problèmes existentiels de type moral, d'appartenance, de solidarité. En méprisant l'identité, on détruit un bouclier pour faire face à un monde bouleversant, pluriel, et en changement.

Au milieu de l'érosion de nos démocraties, nous pouvons rappeler Hannah Arendt. Selon l'auteur de *Les Origines du Totalitarisme*, ce qui précède le contrôle de l'homme dans un État totalitaire, c'est sa solitude et son isolement (ARENDR, 1951).

L'enfant a-t-il besoin d'outils pour se construire une identité ?

L'enfant, plus que personne, a besoin de se construire une identité. Nous ne pouvons pas oublier que le premier objectif du droit à l'éducation est le plein épanouissement de la personnalité humaine et du sens de sa dignité. Afin de se développer pleinement comme être humain, cette éducation doit nous permettre de construire notre identité. L'article 5 de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle signale ce lien : « toute personne a le droit à une éducation et une formation de qualité qui respectent pleinement son identité culturelle ».

Comme indiqué au rapport Delors, une des dimensions plus importantes du droit à l'éducation, très liée à l'identité, est le droit "à être" (International Commission on Education for the Twenty-first Century, 1996).

De plus, l'ODS 4 nous parle d'assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité. Nous tenons à reconnaître qu'une éducation de qualité exige aussi une éducation qui nous permet de d'acquérir et connaître notre identité afin de pouvoir la réfléchir et pouvoir la négocier avec les autres en pied d'égalité.

Comment le faire dans un monde qui devient de plus en plus pluriel ? Quel est le rôle à envisager pour l'éducation, afin qu'elle soit respectueuse de l'identité

dans un monde qui devient de plus en plus pluriel et complexe ? Quel rôle pour les parents et les écoles ? Aujourd'hui, nous allons faire face à toutes ces questions et recueillir des pistes qui nous permettent de penser à l'éducation du futur.

Ce ne sont pas des questions faciles à se poser. Pourtant, je tiens à remercier en premier lieu l'Université Paris I pour cet engagement au sein des discussions et des réflexions pour l'avenir de l'éducation. Je tiens à remercier l'UNESCO de co-parrainer cet événement et pour avoir le courage de se poser ces questions difficiles, mais indispensables pour penser notre avenir ensemble. Et je veux dire un grand merci à tous nos intervenants qui nourrissent ces réflexions : M. Chang, M. Singh, M. Letta, M. Tognon, M. Haddad, M. Marsollier, Mme. Krauchenberg, et M. Hugues.

Et finalement, remercier mon bon ami Georges Haddad, personne sans qui cet événement aurait été impossible.

Je me tais, et je vous souhaite un beau colloque !

Bibliographie

ABOU, S. (1992). Cultures et Droits de l'homme. Paris : Hachette (Pluriel).

ARENDT, H. (1951). The Origins of Totalitarianism. New York: Schocken Books.

International Commission on Education for the Twenty-first Century. (1996). L'Éducation : un trésor est caché dedans, rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle. Paris : UNESCO. Récupéré sur https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000109590_fre

LORDA, J. (2010). Para una idea cristiana del hombre - Aproximación teológica a la antropología. Madrid : Rialp.

MEYER-BISCH, P. (1996). La notion de démocratisation au regard des droits culturels. HERMÈS, LA REVUE 1996/1 (N°19), 241-264.

MOUNIER, E. (1936). Manifeste au service du personnalisme. Paris : L'Ordre nouveau.

UNESCO. (2023). UNESCO. Obtenido de Prévenir l'extrémisme violent : <https://www.unesco.org/fr/preventing-violent-extremism>

WHO. (2021). Comprehensive mental health action plan 2013-2030. Geneva : WHO.

1ère table ronde : Identité et éducation : de quoi parle-t-on ? Quel est le lien entre ces deux entités ?



GEORGES HADDAD. Ancien directeur de la division de l'enseignement supérieur de l'UNESCO et ancien président de l'université Panthéon-Sorbonne. « Éducation et identité ».



La question identitaire est sensible et complexe à aborder avec objectivité et rationalité.

Cette question fait intervenir en effet de nombreux facteurs et paramètres d'ordre culturel et religieux, sociologiques et ethnographiques pour ne mentionner que les plus évidents.

Le projet de débattre conjointement d'éducation et d'identité relève d'un véritable défi surtout quand il s'agit de consacrer une seule demi-journée à un tel sujet. C'est pourtant ce que nous propose l'OIDEL en ce 24 mai 2023 à Paris au sein de l'université Panthéon-Sorbonne.

Nul doute que la qualité et le niveau d'expertise des intervenants invités permettront de mettre en lumière les aspects importants d'une problématique dont l'actualité n'a jamais été aussi évidente, aussi « brûlante ».

Depuis quelques décennies, l'Humanité est confrontée à une accélération impressionnante de promesses, d'opportunités mais également de dangers et de

périls, conséquences d'une mondialisation qui la submerge ainsi que d'une progression quasiment incontrôlable des avancées scientifiques et technologiques dont l'expression la plus représentative se nomme « Intelligence Artificielle » que certains voudraient même opposer à « Intelligence Humaine ».

Dans un tel contexte, l'Éducation, au travers de ses missions formelles et informelles tout au long d'une vie, joue un rôle déterminant pour permettre à chacun d'accéder aux différents chemins de vie qui le conduiront vers sa propre identité, dans une perspective évolutive et dynamique.

Cette affirmation est, selon moi, parfaitement mise en lumière par l'alliance entre Dieu et le premier patriarche Abraham, symbolisée par l'injonction fondatrice « va à ta rencontre » que nous pourrions interpréter par « va, étudie et construis ton identité ».

Je vous souhaite à toutes et à tous des échanges passionnants et enrichissants.

GWANG-CHOL CHANG. Chef de la Section des Politiques de l'éducation de l'UNESCO. « Éducation et identité : Où se situe l'UNESCO dans cet équilibre ».



L'objectif de l'éducation, on le sait, est le développement holistique de l'individu, y compris par l'acquisition d'un sens de l'identité, d'appartenance et de vivre ensemble. L'éducation contribue à façonner la manière d'appréhender le monde, la manière de penser, les valeurs et l'identité.

Ce sens et ces compétences sont acquis grâce à l'assurance du droit à l'éducation. Ce droit humain universel s'applique à tous de manière égale et sans discrimination. Malheureusement, dans les faits, de nombreux enfants, jeunes et adultes sont privés de ce droit fondamental.

Certains groupes souffrent de discriminations prolongées et historiques, généralement sur la base de l'identité, ou des circonstances. Ils sont souvent soumis à des formes de discrimination multiples, composées ou intersectionnelles.

Les groupes vulnérables, en raison de leurs différences ethniques, linguistiques ou culturelles, de leur statut socio-économique, de leur situation de migrants, déplacés, ou autres, sont plus exposés à la violence, au harcèlement et à l'exclusion, alors que la Déclaration Universelle engage les États à lutter contre ces phénomènes visant ces groupes.

Les discriminations peuvent s'exprimer de diverses manières, à la fois au sein des établissements éducatifs, et de plus en plus, également, dans l'espace numérique. Le résultat final est la privation de l'accès à l'apprentissage, en passant également par une éducation de qualité inférieure, par des systèmes ou établissements éducatifs ségrégués, des conditions d'apprentissage inégales, etc.

L'inégalité des chances et des opportunités pour l'éducation est l'une des injustices majeures contre lesquelles nous devons constamment lutter.

Le cadre des "4A" du droit à l'éducation nous indique que l'éducation doit être à la fois accessible, disponible, mais aussi acceptable et adaptable pour tous. Au-delà de l'accessibilité, le droit à l'éducation suppose donc que les objectifs d'apprentissage soient atteints, ce qui signifie que tous les apprenants ont le droit de bénéficier d'une éducation de bonne qualité, et qui soit adaptée à leurs besoins et leurs dispositions. C'est-à-dire que l'éducation doit être culturellement appropriée et pertinente et répondre aux besoins uniques et spécifiques des élèves dans toute leur diversité, mais aussi répondre aux besoins changeants de la société, et aux contextes locaux.

Il est par conséquent impératif de tenir compte de la diversité dans le domaine de l'éducation. La question de l'identité y est étroitement liée et ne devra que renforcer ce respect de la diversité.

La non-discrimination et l'égalité sont des droits humains à part entière, protégés par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. L'UNESCO a aussi consacré un traité à cette question : la Convention contre la Discrimination dans le domaine de l'enseignement, qui établit les obligations légales des États pour éliminer les discriminations, mais aussi faire de l'égalité des chances dans l'éducation une réalité. Elle exprime, à travers ses dispositions, l'importance d'assurer le respect de la diversité et de l'identité à la fois par, et dans, l'éducation.

Cette idée est également reprise dans la Déclaration Universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, adoptée en 2001. Cette Déclaration vise la pleine réalisation des droits culturels tels que définis dans la Déclaration universelle, comme gage du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Elle réaffirme le rôle essentiel de l'éducation pour assurer la protection de la diversité et de l'identité culturelle en son article 5, affirmant que « toute personne a le droit à une éducation et une formation de qualité qui respectent pleinement son identité culturelle ».

Assurer le respect de l'identité culturelle dans et par l'éducation impose aux États de prendre des mesures aussi bien en ce qui concerne la langue d'enseignement, le contenu des enseignements, ou encore les méthodes pédagogiques utilisées.

Les obligations en la matière visent l'établissement de systèmes éducatifs inclusifs, c'est-à-dire prenant en compte les différences entre les apprenants et proposant à chacun l'accompagnement et les dispositions nécessaires pour

répondre à ses besoins spécifiques, afin de permettre à tous de jouir pleinement de leur droit à l'éducation sur un pied d'égalité.

Nous reconnaissons que ce n'est pas une tâche facile, car les discriminations sont souvent ancrées dans les sociétés. Mais, nous savons qu'elles peuvent être combattues grâce à l'éducation. La lutte contre ces discriminations est d'autant plus cruciale que les personnes lésées dans la jouissance de leurs droits humains sont d'abord lésées dans leur droit à l'éducation.

Pour faire face à ces défis, l'UNESCO mène une action exigeante et ambitieuse en vue d'assurer le droit à l'éducation dans tous les contextes.

J'ai le plaisir de vous informer que nous venons de publier, à l'heure où nous célébrons la diversité culturelle à l'occasion de la Journée mondiale, un Rapport thématique sur le droit à l'éducation des minorités, qui s'inscrit dans le suivi de la 10e consultation auprès de nos États membres, et dont le message principal est le suivant : la diversité dans l'éducation doit clairement être considérée comme un atout, en ce sens qu'elle joue un rôle majeur pour le respect de chacun, la cohésion sociale, la diversité culturelle, les bénéfices économiques, et en vue de sociétés plus inclusives.

L'UNESCO a également lancé un chantier important qui consiste à réfléchir aux dimensions évolutives du droit à l'éducation pour préparer les transformations à venir. Les principes du droit à l'éducation ont été élaborés il y a plus de soixante ans. Ce nombre, pour un monde régional d'où je viens, représente un cycle de vie humaine. L'éducation comme tous les autres secteurs a connu de profonds changements : à la fois quant au contexte (éducation non formelle), et à la manière (enseignement numérique par exemple) dont elle est dispensée, qu'à la tranche d'âge des apprenants visés (apprentissage tout au long de la vie).

Aujourd'hui, et malgré l'interdiction de la discrimination consacrée par le droit international, l'inégalité et les discriminations continuent d'être citées comme l'un des problèmes les plus omniprésents dans les systèmes éducatifs nationaux. Il est nécessaire de mettre en place une éducation véritablement inclusive pour tous les groupes vulnérables ou défavorisés. Par conséquent l'Initiative sur l'évolution du droit à l'éducation comprend également la nécessité de faire évoluer le droit pour mieux prendre en considération les impératifs liés à la diversité.

Le focus sur la notion d'inclusion permet de mettre en avant l'obligation positive qui incombe aux États de transformer leurs mesures relatives à l'égalité et à la non-discrimination en actions concrètes. Cinq éléments clés de cette notion sont pris en considération dans la réflexion :

- Tout le monde apprend ensemble
- L'éducation inclusive comme un processus transformatif
- Une approche collaborative à l'enseignement et à l'apprentissage

- Embrasser, valoriser et célébrer la diversité
- Éliminer les barrières à l'éducation

L'éducation doit être transformée, notamment vis-à-vis de son but et de son processus. Et elle doit avoir également une visée transformatrice. A cet égard, elle doit préparer et motiver les apprenants à cultiver des aptitudes et des compétences, parmi lesquelles la capacité à comprendre et à respecter la dignité de tous les individus et de toutes les cultures, ainsi que les besoins, les points de vue et les actions d'autrui, notamment en valorisant les différents systèmes de connaissances, mais également la capacité à réfléchir à ses propres valeurs, perceptions et actions personnelles, ainsi qu'à son propre rôle au sein des communautés locales, nationales, régionales et mondiale.

À cet égard, vous le savez certainement, l'UNESCO est en train d'actualiser son texte normatif sur l'éducation aux droits de l'homme et à la paix (appelé « Recommandations de 1974 »). Le nouveau texte est en cours de finalisation et sera examiné début juin par un comité spécial intergouvernemental avant transmission, et, je l'espère, adoption par la prochaine session de la Conférence générale, en novembre prochain.

Vous l'aurez compris, l'UNESCO est pleinement engagée à transformer l'éducation et à réaliser les objectifs de l'éducation pour favoriser le développement d'un sens profond de l'identité et de l'appartenance. Objectifs qui doivent être reflétés dans les finalités, le contenu et le processus des enseignements. Les programmes doivent pouvoir favoriser une approche souple et individualisée, car chaque apprenant possède des besoins, des aptitudes et des aspirations qui lui sont propres. Les programmes et méthodes d'enseignement doivent par conséquent être adaptés aux apprenants, et non l'inverse. Et il conviendrait de saisir les leviers qui pourraient être offerts par le numérique à cet égard.

Pour conclure, j'aimerais rappeler ce que Hannah Arendt disait : « Pour être confirmé dans mon identité, je dépends entièrement des autres ». La diversité, la reconnaissance de l'identité, la confrontation à l'autre, autant d'éléments qui nous rappellent que l'une des missions essentielles de l'éducation est d'apprendre à vivre ensemble.

Je vous remercie.

KISHORE SINGH. Ancien Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'éducation. « Le droit à l'éducation : Enjeux majeurs ».



Le Rapport de la Commission Internationale sur les futurs de l'éducation : « Repenser nos futurs ensemble » met en avant un nouveau contrat social pour l'éducation, pour que celle-ci, enracinée dans les droits humains soit en phase avec des bouleversements dans le monde entraînés par les technologies numériques.

On doit se féliciter que le droit à l'éducation est le socle des propositions émises par la Commission à travers son Rapport. Selon la Commission, « Le nouveau contrat social pour l'éducation doit se fonder sur deux principes – (i) le droit à l'éducation ; et (ii) un engagement en faveur de l'éducation en tant que projet public et un bien commun de l'humanité. » Le Rapport de la Commission Internationale est aussi un plaidoyer pour élargir le droit à l'éducation, en soulignant les liens de ce droit avec le droit au travail ainsi qu'avec les droits culturels et en affirmant «la nécessité de penser l'éducation dans la globalité de la vie » (Commission internationale sur les futurs de l'éducation, 2021, p. 12).

La nature du droit à l'éducation telle qu'elle est élucidée par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies, met en relief la portée de ce droit, comme étant un droit transversal. L'éducation, selon ce Comité, « est à la fois un droit fondamental en soi et une des clefs de l'exercice des autres droits inhérents à la personne humaine» (par.1) (CDESC, 1999).

A l'instar de ce Comité, la Commission Internationale sur les futurs de l'éducation estime aussi que le droit à l'éducation est préalable à l'exercice de tous les autres droits sociaux, économiques et culturels. La Commission s'appuie ainsi sur la nature transversale du droit à l'éducation, et même, valorise ce droit en considérant l'éducation comme un « bien public ». De surcroît, le droit à l'éducation, d'après la Commission, doit nous guider et servir de fondement au nouveau contrat social, proposé par le Secrétaire Général des Nations Unies et son plaidoyer en faveur d'un « New Global Deal » qui devrait garantir le droit à une éducation de qualité tout au long de la vie.

Le Rapport de la Commission Internationale sur les futurs de l'éducation est une invitation à des réflexions continues sur nos futurs, face à de grands enjeux contemporains. Il serait opportun que telles réflexions portent sur les entraves et les contraintes liées à la réalisation du droit à l'éducation, tout en gardant à l'esprit l'idée que le système éducatif doit toujours être en conformité avec les principes et les normes du droit à l'éducation, établi par les conventions internationales sur les Droits de l'Homme.

Réduire la fracture numérique

L'accès à l'éducation en tant que droit est paralysé par la « fracture numérique ». On sait que les disparités et les écarts grandissants entre les nantis et les démunis en matière d'éducation s'accroissent avec l'introduction des technologies numériques. Les coûts des appareils et outils numériques et des services tels que les ordinateurs, les tablettes et les smartphones nécessaires pour accéder à l'éducation assistée par le numérique sont exorbitants pour près d'un tiers de la population mondiale, victime de la pauvreté.

La « fracture numérique » constitue ainsi une violation grave du principe fondamental de l'égalité des chances dans l'éducation, établi dans toutes les conventions internationales relatives aux Droits de l'Homme et dans les constitutions de nombreux pays. Comme le préconise le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies, il incombe aux États de veiller à ce que « l'éducation sous toutes ses formes et à tous les niveaux » présente certaines caractéristiques interdépendantes et essentielles en termes de disponibilité et que les établissements d'enseignement et les programmes éducatifs doivent être dotés également de certains équipements, par exemple, une bibliothèque, des ordinateurs et du matériel informatique » (par. 6.a) (CDESC, 1999).

Sauvegarder l'éducation comme un bien public

L'éducation en tant que « bien public » est également gravement minée par le fief des fournisseurs privés de technologies et de services numériques. On assiste depuis des années au phénomène de l'« edu-business » - la marchandisation de l'éducation - engendrée par l'économie néolibérale, qui permet aux entreprises et agences privées de s'approprier librement l'éducation comme une marchandise. De nombreuses entreprises et acteurs privés exercent des activités commerciales dans le secteur du numérique, et fournissent une large gamme de services éducatifs numériques et des appareils numériques dans les écoles, mais aussi dans les universités.

De plus, faute de contrôle et de régulation du numérique dans le domaine de l'éducation, la multiplicité des sites d'apprentissage et des modes d'enseignement et de formation dans un « environnement d'apprentissage virtuel », certains s'adonnent aux pratiques frauduleuses.

Pour sauvegarder l'éducation de la mainmise du privé, renforcée par la révolution numérique, qualifiée de « l'impérialisme des plateformes » (Commission internationale sur les futurs de l'éducation, 2021, p. 40) par la Commission Internationale sur les futurs de l'éducation, il est impératif d'instaurer un système de réglementation des opérations des entreprises et des agents privés dans le domaine de l'éducation et de l'apprentissage. L'obligation des gouvernements d'agir à cette fin est mise en avant dans le Rapport de la Commission Internationale sur les futurs de l'éducation. On doit applaudir la

Commission pour sa proposition stipulant que « Les gouvernements doivent renforcer la réglementation et la protection de l'éducation contre sa commercialisation : les marchés ne doivent plus gêner le droit à l'éducation, car l'éducation sert l'intérêt de tous. » (Commission internationale sur les futurs de l'éducation, 2021, p. 15). Sauvegarder l'éducation comme « bien public » est aussi une préoccupation majeure de la Commission Internationale sur les futurs de l'éducation.

Universaliser l'accès à des sites et plateformes numériques de l'éducation est aussi une question qui appelle à un examen critique. Il est également opportun pour les Etats de prendre des mesures politiques dans le sillage de l'initiative mondiale sur les passerelles vers l'apprentissage numérique publique, lancée par l'UNESCO et l'UNICEF lors du sommet "Transformer l'éducation" (2022). Cette initiative vise à créer des plateformes nationales d'apprentissage numérique se fondant sur le concept de « communs numériques » (digital commons) - une forme de biens communs impliquant la distribution et la propriété collective des ressources informationnelles et de la technologie - afin que dans le domaine de l'éducation, le numérique devienne un bien commun - gratuit, ouvert et accessible à tous les enfants, jeunes, et adultes.

Surmonter la crise des valeurs

Finalement, je voudrais aborder la crise des valeurs que nous traversons aujourd'hui comme un sujet crucial pour ce qui est des réflexions sur le futur de l'éducation.

Aujourd'hui, les enfants et les jeunes sont déracinés des valeurs humaines, avec un manque de respect pour leurs enseignants, leurs parents et leur communauté. Les écoles, plutôt que d'être un lieu pacifique engrenant la convivialité, deviennent sujets d'incidents et de violence. L'appel lancé par la Déclaration mondiale sur l'enseignement supérieur, il y a plus de deux décennies en 1998, pour un changement radical et un renouveau, pour « que notre société, qui connaît aujourd'hui une grave crise des valeurs, puisse transcender les considérations purement économiques et intégrer des dimensions plus profondes de morale et de spiritualité » (Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur, 1998) est encore plus pertinent de nos jours. Face à la crise des valeurs, la redynamisation des valeurs humaines est impérative.

La crise de valeurs est aggravée par le numérique. On a constaté, par exemple, en France, que dans les écoles, les élèves munis de leurs portables regardaient les sites pornographiques alors que le professeur donnait les cours. Vu les effets déshumanisants de telles pratiques, le gouvernement a interdit le port des mobiles dans les salles de classe. De même, les autorités publiques en Suède viennent de se rendre compte des conséquences néfastes de l'utilisation des tablettes comme mode d'enseignement et d'apprentissage dans les écoles, reconnaissant ainsi la nécessité de réintroduire les manuels scolaires au lieu des tablettes. Il n'est guère nécessaire de souligner les effets pervers des sites web

pornographiques largement diffusés, les fausses informations et la publicité mensongère, les jeux vidéo propageant une culture de la violence, le cyberharcèlement, les escroqueries financières et même le terrorisme. Les modes d'enseignement et d'apprentissage virtuels, privés d'interactions humaines en direct, vont à l'encontre de la vocation clé de l'éducation afin de favoriser « apprendre à vivre ensemble » et « apprendre à être » proposée par le Rapport à l'UNESCO de la Commission Internationale sur l'Éducation pour le vingt et unième siècle. Nous devons être pleinement conscients des effets pernecieux du numérique en essor sur l'esprit des enfants, des adultes et des jeunes, sur les valeurs humaines, sur le système éducatif et sur la société d'aujourd'hui et de demain.

Il nous incombe d'empêcher les tendances à réduire l'éducation à sa vocation purement technique, bornée à l'apprentissage ('skills development') et d'assurer que l'introduction des appareils numériques dans l'éducation ne paralyse ni ne compromette sa mission humaniste. Le système éducatif doit être caractérisé par la primauté des valeurs humaines, quels que soient les modes et les méthodes d'éducation et d'apprentissage. À cette fin, on peut s'inspirer du Rapport de la Commission Internationale sur les futurs de l'éducation qui propose que « L'éducation doit être mobilisée pour nous reconnecter avec le sens profond de la vie et avec la joie qui l'accompagne... » (Commission internationale sur les futurs de l'éducation, 2021, p. 127).

Bibliographie

CDESC. (1999). Observation générale 13: Le droit à l'éducation (art. 13 du Pacte). United Nations.

Commission internationale sur les futurs de l'éducation. (2021). Repenser nos futurs ensemble: Un nouveau contrat social pour l'éducation. Paris: UNESCO.

Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur. (1998). La Déclaration mondiale sur l'enseignement supérieur pour le XXIe siècle. Vision et actions. Obtenu de https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000141952_fre

ENRICO LETTA. Ancien Premier Ministre de l'Italie. « La relation entre identité et éducation ». Résumé du discours.



Afin d'identifier et analyser la relation identité-éducation, il peut être utile de se concentrer sur deux dynamiques fondamentales : l'identité par rapport à l'éducation et l'éducation par rapport à l'identité. Adopter ces deux différents points de vue permet de mieux saisir leurs enjeux face au monde contemporain et aux changements majeurs auxquels ils sont confrontés.

1) L'identité par rapport à l'éducation

a) Environnements - L'identité est tout d'abord liée aux lieux physiques où les parcours éducatifs se déroulent et donc à la culture, aux habitudes et aux codes de comportement propres d'un lieu donné. L'homogénéité qui avait caractérisé les années passées est aujourd'hui dépassée par l'hétérogénéité croissante des lieux où les parcours éducatifs se déploient, ce qui complique le développement des identités et les multiplie en nombre. Celui-ci est un des principaux facteurs de changement en ce qui concerne la relation entre identité et éducation : l'intégration croissante entre les cultures, la possibilité d'accéder à des parcours éducatifs dans différents pays et les outils numériques modifient le concept d'espace dans lequel l'éducation a lieu.

b) Codes - Les codes sont également des éléments fondamentaux dans la relation entre l'identité et l'éducation et le principal d'entre eux aujourd'hui est vraisemblablement la langue. De nos jours aucune éducation n'est monolingue et, en Europe en particulier, l'usage de l'anglais est désormais très répandu. Le code linguistique représente un facteur identitaire déterminant : il suffit de penser aux anglophones, qui souvent n'ont pas besoin d'apprendre une langue étrangère, ou à tous ceux qui pour des raisons culturelles en apprennent même deux ou trois, comme dans le cas de l'Arménie où coexistent des générations qui parlent des langues différentes (le russe, l'arménien et des langues romanes). La langue est aujourd'hui un facteur déterminant dans la formation de l'identité, en particulier au niveau européen, où le processus d'intégration politique et culturelle doit faire face à une multiplicité de langues et de cultures différentes, ce qui selon une vision largement répandue représente un obstacle à la constitution d'une véritable identité européenne.

c) Expérience - L'identité est aussi l'expérience qu'une personne acquiert au cours de sa vie, dans un contexte et une culture donnés. L'identité, c'est expérience, c'est le contact avec la réalité, c'est un processus, la consolidation continue du savoir-faire. Des produits typiques comme le camembert, le parmesan ou le champagne en sont un exemple : ils ne sont pas seulement un ensemble d'ingrédients, mais des produits liés à une histoire, à un savoir-faire et

à une expérience accumulés au cours des années. Il s'agit d'un aspect fondamental à considérer, surtout aujourd'hui, à une époque où des niveaux élevés d'intégration entraînent des échanges et des contacts de plus en plus importants entre les différentes expériences.

d) Objet - L'identité n'est pas seulement un domaine, ou un code, mais aussi un objet qui se transforme et change. L'identité est ce qui est étudié et ce qui est transmis. L'identité est donc aussi l'objet de l'éducation, elle fait partie des parcours d'étude et de formation. Ceci signifie qu'elle a évolué au cours du temps, a multiplié ses caractéristiques, s'est complexifiée.

e) Sujet - L'identité est également le sujet, puisque l'éducateur possède et transmet sa propre identité. Il suffit de penser à une école religieuse ou militaire, où l'enseignant avec son identité véhicule ce qu'il représente. C'est l'un des facteurs de grand changement aujourd'hui, car les éducateurs ont eux aussi une identité de plus en plus fluide et complexe. Il est de moins en moins automatique que l'éducateur ait une identité unique et bien définie, car les identités sont de plus en plus complexes.

2) L'éducation par rapport à l'identité

a) Respect - L'article 5 de la Déclaration Universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle fait référence au respect, un mot clé dans la relation entre l'éducation et l'identité. L'éducation à l'identité, en effet, doit avant tout éduquer à la culture du respect entre les identités, du respect de l'autre. Le véritable trait d'union entre ces deux concepts clés est le respect, qui doit être mis au centre de cette relation.

b) E-learning - Les nouvelles technologies appliquées aux parcours de formation jouent également un rôle crucial dans cette relation. Tout d'abord, elles facilitent l'accès à l'éducation : il suffit de penser à la possibilité que l'on a aujourd'hui, grâce au numérique, d'accéder à des connaissances et des ressources à distance ; cette possibilité crée une communauté de la connaissance plus unie et plus cohérente. Deuxièmement, le big data permet d'étudier le comportement de ceux qui ont accès à la formation et il rend ainsi possible une plus grande diversification et personnalisation de l'enseignement. Toutes les technologies qui visent à améliorer ou renforcer les capacités humaines ont bien évidemment un fort impact sur l'identité. La technologie joue donc un rôle majeur dans le processus de changement de la relation entre l'éducation et l'identité.

c) Jobs - Un autre enjeu de la relation entre l'éducation et l'identité est le lien avec le monde du travail. En raison des grandes transitions en cours, telles que les transitions numériques et écologiques, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité les gens sont éduqués et entraînés pour des emplois qui n'existent pas encore ou qui évoluent très rapidement. Dans le passé, la relation entre la formation et le travail était plus simple, le marché du travail était moins dynamique et il était possible de construire des parcours de formation appropriés

à partir des tâches réellement exécutées. Aujourd'hui tout est plus complexe, les parcours de formation font souvent abstraction du travail ; celui-ci est un changement majeur, qui a un impact important sur l'identité des personnes et sur la relation entre la formation et l'identité.

d) Tout au long de la vie - Une autre dimension fondamentale est celle du temps. La vie d'une personne n'est plus rythmée de façon rigide (d'abord l'éducation, puis le travail) ; aujourd'hui, les parcours de formation sont permanents, continus. C'est le thème du long-life learning, un processus continu de mise à jour et de formation qui est déterminant dans le développement de l'identité d'une personne. Ce type de processus est aujourd'hui de plus en plus répandu et ceci a des conséquences importantes sur la relation entre éducation et identité.

e) Les autres - Finalement, un autre élément fondamental concerne la relation avec les autres. L'éducation doit empêcher que les identités se forment à partir du concept ami-ennemi et prévenir la polarisation entre différentes formes d'identité. Reprenant le point sur le respect, les processus éducatifs doivent laisser une place aux pluridentités, apprendre à accueillir l'autre et saisir l'importance de l'intégration entre les cultures et les identités pour le développement de la personne.

3) Conclusions

Tous les éléments qui ont été évoqués contribuent à mieux définir le processus de changement en cours dans la relation entre l'identité et l'éducation. Il est nécessaire de réfléchir sur ces éléments pour bien comprendre comment cette relation est en train d'évoluer dans la complexité de la réalité contemporaine.

L'éducation et l'identité sont profondément liées, elles ont un fort impact l'une sur l'autre et les grands changements en cours ont des implications importantes sur cette dynamique. Lorsque l'on parle d'identité, il faut tenir compte de l'impact généré par la transformation des lieux, des codes et des expériences. D'autre part, les processus éducatifs doivent être conçus en tenant compte de certains éléments clés, tels que l'impact de la technologie et les conséquences de la tendance à une croissante intégration économique et culturelle.

L'éducation doit défendre les identités tant que cette dynamique est fondée sur le respect mutuel et l'acceptation de l'autre. L'identité, ou plutôt les identités, vont toujours jouer un rôle clé dans l'éducation, mais elles doivent être inscrites dans une approche ouverte et inclusive. Face aux grands défis de notre siècle, nos sociétés apparaissent polarisées, tant en leur sein qu'entre les différentes communautés nationales ou continentales. Dans ce scénario, l'éducation joue un rôle majeur : elle est l'outil qui permet d'accompagner les changements, de respecter les identités et de construire une communauté

mondiale de plus en plus cohésive. Seule l'éducation va sauver le monde. Mais nous devons être capables de construire des processus éducatifs capables de s'adapter à une réalité qui change de plus en plus vite.

**GIUSSEPPE TOGNON. Professeur titulaire à LUMSA Università, Roma.
« La némésis de l'ignorance. Crise de l'éducation et ressentiment social ».**



Une question importante, que presque personne n'aime prendre en considération, s'impose à l'attention des philosophes de l'éducation : si l'éducation peut encore avoir l'ambition d'être la véritable « religion séculière » de la planète, la seule qui ait survécu à la démythification des institutions publiques et privées. Les institutions démocratiques sont en crise ainsi que celles de la famille et de l'église ; le système capitaliste se révèle barbare ; le savoir technique est prisonnier de la finance ; les identités culturelles et communautaires ont perdu leur dynamisme d'adaptation à la réalité et se sont figés dans une attitude polémique qui est contraire à tout esprit de solidarité humaine. La question trouble notre modèle éducatif contemporain car le paradoxe pédagogique de notre temps est que, confrontés à des identités multiples, nous insistons à parler de l'éducation comme s'il s'agissait d'une vérité absolue. C'est possible, mais seulement dans un sens anthropologique profond, alors que c'est faux si l'on considère les objectifs que nous assignons à l'éducation et qui sont profondément changés au cours de l'histoire. Aujourd'hui, nous parlerons plutôt « des éducations », au pluriel, car l'éducation, en tant qu'idée régulatrice, ne remplit plus ses devoirs d'égalité, de justice et de fraternité qui étaient à la base de la philosophie du moderne. La déconstruction de l'idée d'identité humaine - poursuivie par de nombreux philosophes et devenue un réflexe typique de la société de l'information - nous conduit à l'ignorance de la diversité, qui est la némésis du mythe de la connaissance. Les formes pédagogiques actuelles ont perdu leur capacité de faire « ressentir l'autre », de l'introduire dans la dimension émotionnelle profonde de chacun et de faire de la valorisation de la diversité la base du droit à l'éducation, professé par les organismes internationaux dans de nombreuses déclarations solennelles.

Nous sommes trop conflictuels pour reconnaître la diversité comme une valeur. La diversité a toujours été une idée noble, comparative, liée à la dimension esthétique, au sentiment de la variété et de l'hétérogénéité. La seule limite était que pour apprécier la diversité, on avait besoin d'un point de repère, de rester « chez nous », c'est-à-dire d'avoir un champ de vision clair et distinct et la confiance en quelque chose qui nous était supérieure. Pendant des siècles la diversité a été une idée intime car on avait appris qu'on était tous sous le même ciel et tous confrontés aux mêmes problèmes dans un espace limité et dans un temps

régulier. Une idée immédiate, mais aussi une idée d'aventure, d'exploration, c'est-à-dire l'idée d'une recherche des détails, des fragments, des gestes, des signes particuliers, de synonymes et de contraires. L'exemple le plus sublime de cette attitude positive à la diversité est celui de la musique et des langues, dont la richesse de sons, de signes, de significations est inépuisable. Malheureusement on est entré, depuis un bon moment, dans l'espace de la mort des langues, de la disparition de l'écriture à la main et de tout ce que, avec mépris, on considère culture humaniste et école humaniste. Ainsi on a progressivement perdu l'usage de la diversité et on s'est tourné vers le mythe de l'identité comme source d'autolégitimation. À l'époque de la complète relativisation du concept de vérité, les identités sont devenues synonymes d'autant de vérités et la dimension du concept s'est confondue avec le sentiment de l'expérience. Malgré tous les efforts de la « réduction » phénoménologique de Husserl et de son école pour reconduire l'expérience à ses contenus eidétiques.

Nous vivons avec une foi inébranlable dans le pouvoir de la connaissance mais, cela dit, nous ne savons plus maîtriser la dialectique entre connaissance et ignorance qui est à la base de l'anthropologie et de chaque parcours de vie : on naît ignorant et on meurt ignorant, et, entre ces deux moments, nous pourrions accumuler toutes sortes de connaissances sans la posséder jusqu'au bout, car toute connaissance est incertaine par nature, toujours partielle. Il est vrai que, depuis des dizaines de milliers d'années, les relations éducatives ont alimenté le développement de l'intelligence humaine et ont été l'expression du modèle moral et social dominant. Les communautés ont toujours cherché à construire des modèles éducatifs cohérents avec leurs valeurs. Mais, contrairement à ceux qui pensaient que l'instruction publique aurait alimenté dans nos sociétés un nouvel esprit de liberté, au cours des dernières décennies nous avons assisté à une transformation radicale de ses fonctions : la formation est considérée comme une nécessité, un destin, presque une condamnation.

L'acte de connaissance détermine en nous une tension performatrice qui n'est jamais satisfaite. Dans notre culture moderne, il n'est pas seulement « informatif », mais aussi « performatif ». Dans ce sens nous pouvons donc parler d'une « religion de la connaissance ». Ce modèle de comportement est à la base des mécanismes typiques d'une société de consommation qui exige que les citoyens-consommateurs soient conscients des produits à consommer, même s'ils sont manipulés de mille manières en ce qui concerne les caractéristiques des produits disponibles.

La rationalité qui inspire aujourd'hui l'éducation est une rationalité aporétique (sceptique) dans laquelle la forme économique et performative qui vise l'intégration des systèmes de la production, de la formation, et de la protection sociale, est dominante. Cette « rationalité du pouvoir » laisse son flanc exposé à la résurgence anachronique d'anciens modèles identitaires fondés sur le refus de l'esprit gnostique de ceux qui utilisent la connaissance des choses pour gouverner. L'ignorance est devenue le drapeau de tous ceux qui se sentent refusés. Il ne s'agit pas d'un manque d'alphabétisation mais plutôt d'une perte de

confiance dans le pouvoir de sa propre connaissance. On assiste au retour d'une nouvelle souveraineté pédagogique qui est l'une des tentations régressives les plus évidentes avec la crise du mythe de l'universalisme et de la globalisation morale. Comme l'a dit un grand philosophe français, Jean Luc Marion – à l'occasion d'une conférence donnée à Rome le 23 mai 2023 - « il n'y a pas de pessimisme névrotique à dire que l'état d'esprit fondamental des sociétés occidentales démocratiques, comme aussi l'état fondamental des citoyens de ces sociétés, relève de ce que Nietzsche a thématiqué sous le titre du ressentiment. Le ressentiment constitue la force réelle de la vie politique sous toutes ses formes (ses revendications, ses partis, son personnel, etc.) Et la plupart des décisions politiques s'appuient sur cette source d'énergie infinie qu'est le ressentiment. Et c'est dans le contexte du ressentiment qu'il faut poser le problème des liens sociaux. Il ne s'agit pas ici de porter un jugement moral, mais de décrire une situation. La menace sur le lien social et la cohésion des sociétés tient au fait que les citoyens, sous le nom de la « justice sociale », de « l'égalité, la liberté, la fraternité » agissent, plus profondément, selon leurs sentiments, c'est-à-dire d'abord leur ressentiment ». D'autre part, nous savons aujourd'hui qu'en démocratie, le vote est devenu une affaire tribale. Les politologues nous expliquent que non seulement le vote des citoyens n'est pas le résultat d'un choix réfléchi et rationnel, mais que dans la plupart des cas, les gens votent aussi contre leurs intérêts réels et uniquement pour se réclamer d'un camp ou d'un autre, pour marquer une appartenance non pas à une idéologie - aujourd'hui faible - mais à un groupe auquel ils croient appartenir. On ne vote pas pour résoudre des problèmes, mais, comme l'explique le psychologue Dan Kahan, pour envoyer un message chargé de préjugés en faveur de ceux que l'on pense être nos amis et contre ceux que l'on pense être nos ennemis. Cela ne va pas dans le sens du bien commun, ni d'une alternance entre des programmes viables, mais en faveur de ceux qui peuvent construire un champ magnétique autour d'eux sur la base d'une identification émotionnelle.

Les personnes communes, les 'simples' - se présentent à l'opinion publique avec des arguments élémentaires mais forts : « On est divers, on a nos dieux et nos traditions et donc l'humanité c'est nous, c'est ce que je sens, c'est la mienne ». En ce cas on sort de de l'espace public pour entrer dans une dimension identitaire qui peut bien ne pas être exclusive mais qui est certainement irrationnelle, contraire à l'attente de l'évènement - qui a été le chiffre de la pensée d'Emmanuel Mounier.

Pour comprendre ce qui est arrivé, il est nécessaire de retourner à l'origine de l'époque moderne et de suivre le parcours de la transformation de l'éducation en institution, de l'éducation en école pour tous. À partir du XVe siècle, l'éducation a acquis de nouvelles caractéristiques qui l'éloignent de la tradition prévalant jusqu'alors en Occident. Elle s'est progressivement « instructionalisée », c'est-à-dire transformée en une structure ayant pour fin le contrôle du corps social grâce à des outils et des professions intellectualisées, à savoir les didactiques et les enseignants. Nous avons perdu une grande partie du sens ancien du mot éducation, ce qui a profité au lexique de l'instruction. Notre école

ne se réduit pas évidemment à l'intellect et concerne toutes les dimensions — physiques, cognitives et émotionnelles — de l'enfant et de l'homme, mais il est évident que la nature bureaucratique des systèmes scolaires se fonde sur la fragmentation des connaissances, sur leur modélisation conceptuelle et sur l'évaluation de ce qu'on a déjà classifié. Les disciplines sont des constructions artificielles imposées par un triage politique ; ce triage s'est opéré sur un tableau des connaissances fondé sur les principes universels du libéralisme moderne et sur une histoire culturelle particulière, celle de la nation.

Mais la crise des communautés nationales et la transformation technologique de nos sociétés ont profondément déformé nos systèmes éducatifs, et l'éducation scolaire a définitivement perdu son caractère de ressource pour l'ordre social pour devenir un instrument de reconnaissance formelle et aussi, nous le savons, de ségrégation et d'isolement. Nous sommes à un point de non-retour : le savoir s'est globalisé, les systèmes de formation résistent à la globalisation, mais désormais même leur matrice linguistique est encerclée par des formes de plus en plus puissantes de communication non verbale. Quelques décennies ont suffi à détruire l'éthos éducatif façonné par les siècles : il permettait de croire que la lutte contre l'ignorance était le premier devoir de tout citoyen. Les prémisses idéales et politiques qui ont permis d'améliorer l'école en parallèle avec l'élargissement de la base démocratique de nos sociétés sont désormais très affaiblies.

Quelle fut la philosophie - la ratio - au fondement des politiques de l'éducation, dont l'instruction publique est la réalisation la plus puissante ? C'est une question importante, parce que l'instruction est désormais la plus grande inconnue pour l'avenir de l'humanité : non plus un choix personnel, mais pas encore un « bien commun » au sens d'une finalité commune ; et elle n'est pas une propriété collective parce que le capital humain n'est pas dissociable de l'individu qui le possède. L'instruction est aujourd'hui un bien sans histoire et sans racines ; elle est un ensemble de « discours », c'est-à-dire, selon la raison postmoderniste et poststructuraliste, un ensemble d'institutions douées des règles et agissant indépendamment de la volonté de ceux qui les ont pensées. L'éducation contemporaine est dominée par l'état des choses, dépourvue de toute idée fondatrice, prisonnière d'un présent indéterminé.

L'espace public, dont on a bien montré l'origine savante aux XVIIe et XVIIIe siècles, a été le résultat de la capacité des hommes et des femmes de s'adapter à cette transformation de l'ignorance en connaissance ; cela revient à dire que, selon la plupart des philosophes, la forme la plus digne de citoyenneté est celle qui nous élève de la simple condition communautaire - ignorante, grossière, violente à l'égard d'autrui... - à une vision rationnelle et universelle de notre condition humaine. C'est pour cette raison que nous sommes toujours prêts à associer au libéralisme l'idée du maximum de savoir, de paix et d'esprit d'entreprise, et, au contraire, aux Révolutions, l'idée de violence et d'ignorance. Toute révolution entraînera une contre-révolution, alors que le libéralisme ne contempera que l'espace infini des possibilités humaines. Celui-ci est durable ;

l'autre, celui de la révolution, est toujours éphémère. Malheureusement, ce préjugé trompeur sur l'incapacité des ignorants à se gouverner a fait naître les présupposés du populisme et de la rancune sociale. Nous savons que les arcana imperii sont restés plus puissants que jamais. Les plus grands pouvoirs sont ceux qui, parce qu'ils évitent de se montrer et font semblant de ne pas exister, échappent au contrôle et aux contestations. On pourrait même avancer que le vrai pouvoir commence là où commence le secret. Et la politique actuelle est faite de secrets. On a aujourd'hui l'impression que la politique est devenue une fiction, une construction, organisée de façon capillaire et scientifique, d'une réalité parallèle, dont les fake news ne sont que les briques, où opèrent des matrices idéales et émotionnelles préfabriquées.

Le premier défi d'une éducation comme bien commun c'est de lutter pour que les anciens arcana ne soient pas remplacés par les nouveaux arcana de la privatisation et de la dissimulation de savoirs particulièrement précieux. Mais ce n'est pas tout : le second défi est de faire la paix avec l'ignorance, d'accepter la limite, et surtout de choisir la valeur d'usage des connaissances, et non leur valeur d'échange. L'élitisme est une formule politique qui demande qu'existe une hiérarchie sociale fondée sur la possession de connaissances supérieures. L'élitisme est une invention moderne. On ne peut pas être fier de l'ignorance ; la loi n'admet pas l'ignorance ; l'ignorance est considérée comme un danger collectif. C'est juste, mais l'arbre de la connaissance n'est pas le remède absolu à l'ignorance, qui habite la terre.

L'idole de la connaissance à tout prix exigerait que chaque être humain puisse rendre compte de toutes ses actions, alors que nous savons au contraire que la plupart de nos choix sont faits sur la base de relations de confiance et en sachant bien que nous devons faire confiance à quelqu'un. Par conséquent, notre ignorance a une fonction positive dans la sélection de ce dont nous n'avons pas besoin. La connaissance ne se comporte pas toujours de la même manière : elle s'insinue dans le tissu de nos vies souvent désordonnées et crée un inconfort. De tout cela, il est bon d'être conscient, car la réflexion sur l'éducation en tant que bien commun passe nécessairement par la conscience que ce dont nous avons besoin n'est pas que tout le monde sache la même chose, mais que tout homme soit respecté pour la vie humaine dont il est le sujet, quelles que soient ses conditions matérielles et culturelles. Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon, mais, pour le simple fait de vivre, chacun de nous remanie une série infinie de connaissances dont l'observation est d'une grande utilité. L'empathie dont nous parlons aujourd'hui n'est pas un contrat entre individus, mais le résultat évolutif de l'espèce humaine et le résultat d'une élaboration continue de la fraternité, qui est un idéal très problématique car elle peut produire aussi rivalité et violence.

La disparition de l'ignorance de l'horizon du discours public et la culpabilité de toute forme d'ignorance rendent nos sociétés faibles et tourmentées. On culpabilise le citoyen devenu simple consommateur, on se méprise publiquement pour la destruction de la planète, pour l'incapacité de se

conduire, pour le manque de participation à la vie démocratique etc. Toutes ces accusations dissimulent un ressentiment profond vers nous-même et une vérité anthropologique majeure — à savoir que notre nature humaine ne pourra jamais se convertir totalement en connaissances claires. Cela nous rappelle ce que Kant disait à propos du bois tordu qu'est l'homme. Mais cela devrait être la devise de notre vision de l'éducation comme célébration de la fragilité et de la vulnérabilité humaine. L'éducation - comme le disait don Lorenzo Milani - est le huitième sacrement de l'humanité. La personne humaine résiste à toute réduction cognitive, et l'ignorance est là pour nous rappeler qu'aucune construction sociale ne pourra jamais se substituer à elle. La transformation de l'ignorance en connaissance n'est pas allée dans le sens du bien commun tel que nous voulons le concevoir aujourd'hui, mais dans celui d'un bien dématérialisé, c'est-à-dire sans visage, sans voix, sans âme, autonome, automatique, autoréférentiel, mais d'une grande puissance. La « société de la connaissance » représente en ce sens l'accomplissement de cette transformation de l'ignorance en connaissance sans passer par la reconnaissance de la diversité personnelle à l'intérieur de la même espèce humaine.

Au cœur de notre démocratie, nous trouvons donc une fragilité méconnue, une fragilité tapie là où on ne pensait jamais la trouver. Sans liberté, il ne peut y avoir de véritable éducation humaine, c'est vrai, mais notre erreur historique a été de soulever le problème des libertés éducatives comme s'il s'agissait d'un problème de rapport entre l'état et le privé ou un problème de contenu des enseignements ou des apprentissages, sans voir que le problème véritable consiste à savoir jusqu'à quel point connaître vaut mieux qu'ignorer, et de quelle façon on peut construire des véritables expériences de connaissance. C'est un problème ancien que la pédagogie partage avec la philosophie, les arts, les religions et toutes les disciplines qui ont leur origine dans la conscience de soi. La noble ignorance socratique consistant à demander de l'aide pour se connaître soi-même, est devenue la recherche des meilleures cartes à jouer dans le casino de la vie. Quand ensuite l'amour et la douleur, les joies et les maladies, les rêves et les pensées viennent occuper nos esprits, nous nous comportons le plus souvent comme de faux ignorants pour appeler à l'aide.

En conclusion, on peut montrer que c'est paradoxalement la crise de la politique démocratique telle que nous l'avons construite à partir du libéralisme des Lumières qui nous fait espérer que nos écoles changeront : cette crise est le point le plus haut de la crise du système construit sur le bouleversement de l'idée kantienne que la liberté morale est sœur de la connaissance rationnelle. Si nous voulons conserver un système démocratique et donner une chance à la liberté d'enseigner, nous devons changer non seulement notre style de vie mais aussi notre façon d'apprendre et de communiquer. Quand nous aurons retrouvé la saveur de la liberté que l'ignorance, une fois correctement acceptée, produit, nous commencerons à entrevoir le salut de nos connaissances comme les marches d'un parcours d'humanisation. Alors, connaître recommencera à être un don, et tous ceux qui enseignent auront à nouveau le plaisir de participer non pas à un

mouvement social mécanique mais plutôt à la construction d'un « esprit de finesse », cinq siècles après Blaise Pascal.

2ème table ronde : Pistes pour penser l'identité et l'éducation dans un monde pluriel.



CONRAD HUGHES. Directeur de l'École Internationale de Genève. « Les identités multiples ».



L'identité est un concept trouble. Historiquement et culturellement, on voit comment différentes écoles philosophiques traitent ce sujet de multiples façons, parfois opposées. Par exemple, pour plusieurs écoles africaines comme celle de l'Ubuntu en Afrique australe ou la cosmologie Yoruba en Afrique de l'ouest, l'identité est collective : l'être existe dans un tissage communautaire, il est même lié intrinsèquement et indissociablement aux ancêtres. Dans la tradition confucéenne, l'identité individuelle est ancrée dans une tradition, dans des valeurs sociétales qui vont, elles, frayer le chemin, le Tao, sur lequel la personne va voyager en cherchant une harmonie constante entre les composantes.

La tradition occidentale, massivement dominé par le judéo-christianisme mais surtout à partir du détachement de l'église dans les années des lumières jusqu'au 20e siècle, adopte dorénavant une posture iconoclaste et foncièrement individualiste, en passant de David Hume, qui voit l'identité comme une pure

invention mentale, à Nietzsche, pour qui l'identité est surtout un défi moral à surmonter. Chez Simone de Beauvoir, qui, comme Sartre, place l'existence chronologiquement avant l'essence, on voit une déconstruction de la notion même de l'identité avec une certaine violence qui laisse dans son sillage un carcan vide et passif, qui est la simple existence. Il faut, alors, forger la possibilité contingente de décider ce que nous voulons être, en somme de choisir et même de créer notre essence.

N'oublions pas Marx et Freud, qui, au 19^e siècle, vont contredire cette liberté absolue de l'individu en le situant dans un déterminisme socio-économique, d'une part, et psychologique de l'autre : on sera dorénavant étiqueté et emprisonné d'un côté ou de l'autre d'une barrière quasi infranchissable, soit dans une lutte des classes perpétuelle soit dans une matrice psychique où l'on ploie sous les ombres de l'inconscient, tirés par des forces invisibles qui sortent d'un intérieur mystérieux et labyrinthique .

Bien entendu, dans la décadence postmoderne actuelle, s'agrègent plusieurs strates de perception qui vont, elles, permettre à l'individu de se projeter dans une identité virtuelle, par les réseaux sociaux et de nouvelles collectivités. Le discours de Kimberley Krenshaw sur l'intersectionnalité amène une nouvelle couche de complexité, car on essaye de paramétrer, de nommer et d'identifier explicitement toutes les expériences sociales d'une personne en reconnaissant les affiliations, l'historique et les présuppositions idéologiques derrière chacune d'entre elles.

Dernier tournant dans ce kaléidoscope inter-identitaire : la théorie du genre et les pulsions plutôt récentes à reconnaître et à soutenir les besoins de changer des marqueurs identitaires fondamentaux ; son genre, son nom, choses qui peuvent être faites à l'école. De telles possibilités n'existent d'ailleurs pas partout, car l'environnement social et légal rend certains et certaines plus libres de s'engager dans de telles prises de décision que d'autres. Il ne faut pas l'oublier : l'identité est bornée par la politique, toujours.

Alors, comment faire face à cela dans le monde de l'éducation ? Quelle ontologie enseigner ? Comment naviguer dans ces espaces, surtout dans les écoles internationales où vont coexister plusieurs revendications distinctes : comme la tension qui existe entre certaines exigences religieuses strictes et la protection des transgenres qui implique la capacité non seulement d'absorber la transition d'une jeune personne d'une identité à l'autre, mais dans beaucoup de pays, certainement en Suisse par exemple, de respecter ce choix comme un droit ? Comment réconcilier les tensions et contradictions entre ces positions dans une totalité / entité qui reste cohérente et harmonieuse ?

Je pense que la réponse est bien plus simple que le territoire brisé sur lequel on marche souvent à pas hésitant, et c'est quelque chose qui marque fortement l'identité de l'école que j'ai le grand privilège de servir, qui est l'École Internationale de Genève, première école internationale au monde avec plus de 130 nationalités représentées parmi nos apprenants. Une école qui, dès 1924,

n'avait ni uniforme, ni programme national, ni modèle de savoir "être" homogénéisant.

En m'inspirant de ce modèle, je dirais qu'il faut faire deux choses, dans les salles de classes, dans les célébrations culturelles, dans le règlement et à travers toute la culture de l'établissement, pour les élèves mais aussi pour les professeurs.

La première chose, c'est de laisser les gens exprimer ce qu'ils veulent être, tout simplement. Je ne crois pas que les régimes scolaires qui cherchent à uniformiser, à neutraliser, à standardiser l'expression et les choix humains fonctionnent. La vision de l'école laïque de Jules Ferry aura de plus en plus de mal à survivre au 21^e siècle : il faut encourager la créativité, la liberté. Ceci dégage non seulement un espace multiculturel mais également interculturel, où les élèves et les enseignant-es vont apprendre à négocier leurs identités différentes ensemble, ce qui est une leçon de vie. Ce qui est d'une importance fondamentale dans cette démarche, c'est qu'elle donne un goût de liberté aux jeunes, un message d'émancipation : vous pouvez vous exprimer selon votre culture, selon vos convictions politiques, et votre parcours. Nous ne vous jugerons point. Ceci crée une sécurité psychologique qui permet aux élèves et aux enseignant-es de prendre plus de risques intellectuels, d'explorer leur potentiel plus profondément, de mettre en avant leur créativité plus amplement. Il s'agit de l'épanouissement. Le seul et nécessaire garde-fou, c'est la loi d'autrui : il faut respecter les autres. "La liberté des uns s'arrête où commence celle des autres", pour citer la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

La seconde chose à faire, et celle-ci est un peu plus difficile à accomplir, mais elle est cruciale, c'est de résister à cette morbidité qui caractérise certains des débats identitaires dans les cercles intellectuels et éducatifs aujourd'hui, où l'on va enclaver / essentialiser les gens par leur race, leur orientation sexuelle, comme si elles ne pouvaient qu'exister dans cette unidimensionnalité, proposition qui tend le piège de la sur-généralisation et, quelque part, signifie la mort de l'individu et de l'intersubjectivité de ces expériences phénoménologiques qui, finalement, donnent à l'identité tout son caractère, sa vitalité. Personne depuis l'extérieur ne pourrait vraiment comprendre ou prétendre pouvoir étiqueter une autre personne, c'est un acte qui élimine l'espace décisionnaire de l'autre.

En mettant en avant plutôt le style de la personnalité, la qualité du travail, l'énergie participative du groupe, le talent, et en s'écoutant respectueusement pour pouvoir apprendre et grandir ensemble, on crée une culture non seulement inclusive mais sensible et bienveillante aussi. Les iniquités du passé, la souffrance des victimes et les injustices sociales d'aujourd'hui doivent être la bataille de toutes et de tous, en nous situant dans une vision de l'ici et maintenant, dans la temporalité que nous partageons aujourd'hui, ainsi que dans le lieu, notre planète terre, si frêle et si menacée, qui a besoin que nous travaillions ensemble comme une seule humanité.

Nous sommes effectivement différentes et différents, et c'est une chose à célébrer. Cela s'appelle la diversité. Il faut toutefois que chaque personne sente qu'elle compte réellement. Enfin, comme le précise l'article 4 de la précieuse Charte de fondation de notre école, il faut prendre en considération "l'égalité de valeur de chaque être humain"

Je vous laisse avec cette liberté de vous identifier, de respecter les autres, d'écouter et de demander à être écouté et entendu, en somme, de vivre !

PIERRE MARSOLLIER. Délégué Général des Relations Politiques du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique en France. « Identité et pluralité ».



Au cours des discussions précédentes, nous avons un peu abordé la relation entre "identité" et "pluralité". L'identité, lorsqu'elle est connue et respectée, favorise la diversité et le pluralisme. La question clé en éducation, notamment en France, est de savoir comment cette identité coexiste avec l'universalité.

L'universalité peut parfois se transformer en uniformité, créant ainsi une tension entre l'universel et l'identité. Cela rappelle la démarche de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO, qui cherche à reconnaître des éléments uniques ayant une valeur universelle, tout en préservant la diversité.

En éducation, il est essentiel de réconcilier la diversité et l'universalité en considérant que le respect des identités est une condition de l'universalité. Perdre le particulier signifie perdre l'universel.

Dans un monde pluriel, nous avons besoin d'écoles plurielles, et même à l'intérieur de ces écoles, nous devons promouvoir le pluralisme.

Pour répondre à ces défis, deux leviers importants sont le "projet éducatif" et la « communauté éducative ». Ces éléments permettent de prendre en compte la question de l'identité dans un monde diversifié. Une école est à la fois un projet et une communauté, et ces leviers offrent des réponses adaptées, toujours en évolution, pour relever ces défis.

Trois thèmes éducatifs essentiels sont à explorer, tous liés entre eux :

- La mixité sociale, culturelle, et scolaire, ainsi que la diversité des compétences dans nos établissements. La mixité scolaire est une question cruciale, qui nécessite un dialogue avec le ministère pour promouvoir la diversité dans l'éducation.

- L'importance de la communauté éducative diversifiée pour éviter l'entre-soi et promouvoir une éducation ouverte dans un monde pluriel. L'idée profonde est que l'épanouissement individuel se réalise au sein d'une communauté où chaque membre apporte son originalité. Il faut créer un environnement éducatif diversifié, pour favoriser l'éducation.
- Le défi de la neutralité enseignante, qui ne doit pas supprimer l'identité et l'engagement personnel de l'éducateur. Le concept de neutralité enseignante doit être repensé pour ne pas étouffer l'identité et l'engagement des éducateurs. Les enseignants ne devraient pas se censurer ni s'interdire d'aborder des sujets culturels, religieux, ou spirituels.

La connaissance et la reconnaissance mutuelle sont essentielles en éducation. Il est nécessaire de reconnaître l'autre pour ce qu'il est, et cela passe par la transmission de connaissances sur les identités culturelles et religieuses. Favoriser le dialogue et la coopération entre les individus nécessite une compréhension mutuelle. Sans cela, la diversité culturelle peut être source de tension plutôt que d'enrichissement.

Ces trois thèmes éducatifs - mixité, neutralité enseignante et connaissance des identités - sont interconnectés et doivent être abordés pour promouvoir une éducation ouverte et inclusive dans un monde diversifié.

L'éducation doit-elle défendre l'identité ? Trois tensions nous aident à réfléchir :

- Reconnaître l'égalité de dignité entre les individus tout en acceptant leurs différences.
- La communauté éducative est choisie, intime, mais doit rester ouverte à d'autres.
- La communauté éducative façonne l'identité individuelle, mais doit également permettre le dialogue avec ceux qui sont différents.

La liberté d'enseignement est essentielle pour garantir ces principes, mais elle doit être combinée à la responsabilité et à la solidarité, symbolisées par le terme "responsabilité" lié à l'alliance.

Ces réflexions mettent en avant l'importance de la communauté éducative et de la diversité dans l'éducation, tout en soulignant que la liberté d'enseignement doit être exercée avec responsabilité et dans un esprit d'alliance.

ARJA KRAUCHENBERG, ancien présidente de l'EPA. « Identités et éducations ».



Le titre de la table ronde lors de laquelle j'avais l'honneur de représenter à la fois l'Association Européenne des Parents (EPA - European Parents' Association) et la Plateforme pour l'Apprentissage tout au long de la vie (LLL - Lifelong Learning Platform - European Civil Society for Education), parle d'un côté de l'identité et de l'éducation au singulier, et de l'autre d'un monde au pluriel. Cela peut sembler contradictoire, surtout en considérant que le titre global de l'évènement nous parle aussi de diversité.

À mon avis, quand on parle d'un monde pluriel – et il n'y a pas de doute que le monde soit pluriel et divers – il faudrait commencer à penser l'éducation et l'identité au pluriel également, et parler ainsi d'identités et d'éducations – puisqu'il n'y en a pas qu'une par personne.

Prenons d'abord l'éducation : Il est assez clair qu'il y en a plusieurs formes:

- L'éducation formelle, conférée par l'école, par l'université, dans d'autres centres ou institutions éducatives ;
- L'éducation non-formelle, telle qu'on la retrouve en suivant des cours de sport, de musique, de peinture, d'informatique, pour n'en nommer que quelques exemples ;
- Et puis l'éducation informelle tant qu'elle a lieu en famille, mais aussi entre amis, ou encore auprès des scouts ou d'autres associations.

En tant que vice-présidente de la Lifelong Learning Platform (la plateforme pour l'apprentissage tout au long de la vie), ce sont surtout ces derniers deux aspects qui me sont particulièrement chers, car bien qu'ils soient souvent sous-estimés, ils sont essentiels dans la formation d'un être humain en tant que membre de la société actif, conscient et respectueux. Nous devrions donc parler de plusieurs éducations au pluriel, ou tout au moins plusieurs formes d'éducation.

Et ce n'est pas seulement en tant qu'ancienne présidente de l'association européenne des parents, mais aussi en tant que mère et grand-mère, que je voudrais souligner l'importance de la famille, qui est et qui restera toujours le premier lieu d'éducation. Peu importe s'il s'agit d'une famille monoparentale, un grand clan, une petite famille traditionnelle ou une famille recomposée ; c'est cet environnement familial qui exerce la plus grande influence, le majeur impact sur un enfant et futur citoyen adulte, car c'est en son sein que sont transmis les valeurs et attitudes, les façons de faire et de ne pas faire, les comportements et

les expressions. Et ce sont précisément ces éléments-là qui ensuite feront partie des identités de chacun.

Permettez-moi de vous donner trois exemples : Il y a des années, lors d'une réception, j'ai présenté le mari d'une amie à mon époux en disant « voilà Hxx, le mari de Cxx et le papa du petit Oxx » et mon amie, stupéfaite, m'a demandé de répéter cela. Elle, qui avait l'habitude qu'on mentionne son mari en premier lieu, en le présentant avec son titre de premier secrétaire de l'ambassade était touchée par le fait qu'il soit présenté à partir de son identité de mari et de père – une identification inhabituelle non seulement pour elle, mais aussi pour lui.

Prenons encore le cas des habitants de l'Istrie – une presqu'île dans l'Adriatique appartenant aujourd'hui à la Croatie, mais qui a changé de « gérant » à plusieurs reprises au courant du dernier siècle. Les habitants se sont donc retrouvés être croates, yougoslaves, italiens, ou encore autrichiens, selon le « vent de l'histoire ». Encore aujourd'hui, si on les interroge sur leur identité, ils répondent aux italiens qu'ils se sentent italiens, aux croates qu'ils se sentent croates, et aux autrichiens qu'ils se sentent autrichiens, et ceci sans y voir la moindre inconvenance, parce qu'en réalité, ils se sentent premièrement et avant tout istriens. Ils s'identifient donc fortement avec leur terre, et pas vraiment avec le gouvernement en place ; ce dernier peut, comme ils ont vu au cours de l'histoire, changer très vite et souvent.

Un dernier exemple, que vous connaissez peut-être : C'est celui d'un enfant qui, à la question s'il y a beaucoup de migrants dans son école, répond que non ; expliquant que dans son école il n'y a que des enfants.

Nous avons, ou dirais-je peut-être : nous jouissons tous et toutes d'une multitude d'identités. Parfois nous en sommes conscients, et parfois – comme le démontrent ces trois exemples – c'est inconscient.

L'expression « identité » est donc fortement reliée au concept de l'identification, qui a son tour nous ramène à l'adjectif identique (en latin, *idem* signifie pareil). En tant qu'être humain nous avons tendance à chercher le semblable – ce qui nous ressemble ou ce à quoi nous ressemblons (ou au moins : ce dont nous avons l'impression qu'il nous ressemble). Ceci dit, la prudence est de mise, car il s'agit là souvent d'une projection d'autrui, qui définissent ce « nous » à leur gré : « ceux qui présentent ou ne présentent pas certaines caractéristiques ». De telles définitions peuvent aussi être utilisées pour inclure ou pour exclure quelqu'un d'un groupe ou de la société, au lieu de profiter de la diversité existante dans nos communautés, et de la comprendre et de la chérir comme une richesse. Cette valorisation de la diversité est particulièrement importante : pour nos enfants bien sûr, mais aussi pour les adultes – pas seulement ceux et celles qui sont issus de la migration, mais aussi les personnes handicapées, les minorités, etc.

Cela nous amène à reconnaître que les identités sont toujours construites et non pas innées - comme certains représentants politiques voudraient parfois

nous le faire croire. Nous construisons et déconstruisons donc toutes nos identités tout au long de notre vie.

Il s'agit là d'un processus continu ; et dont le changement fait partie intégrante : aucune de nos identités n'est figée ; elles continueront toujours à évoluer.

Il est évident que l'éducation (dans toutes les formes que nous avons évoquées) joue un rôle primordial dans cette évolution des identités.

Nous avons déjà parlé de l'éducation au sein de la famille. Et quid du système scolaire ? Ou plutôt DES systèmes scolaires - car ils sont tout aussi différents d'un pays à l'autre.

La pandémie du COVID 19 a montré très clairement – même à ceux qui n'y avaient pas cru auparavant – que les centres éducatifs tels que les écoles, les crèches ou encore les universités, ne sont pas uniquement des lieux d'apprentissage académique mais aussi des lieux d'apprentissage social indispensables ; surtout pour les enfants qui n'ont pas de frères et sœurs. Ces centres présentent pour les élèves ou les étudiant(e)s un espace sécurisé dans lequel expérimenter et s'expérimenter ; tester leur propre rayon de liberté et les limites des autres ; apprendre à trouver des compromis et à négocier des démarches communes.

Des lieux aussi pour vérifier ou remettre en question les propres convictions, croyances et traditions apprises en famille, pour trouver une confirmation ou des nouvelles solutions – comme le démontrent en outre les mouvements des jeunes pour le climat et l'environnement.

Aux écoles revient un rôle de guidance dans ce processus d'expérimentation, un rôle d'encadrement et de transmission des savoirs fondamentaux dont les jeunes ont besoin. L'orientation des institutions éducatives qui est souvent encore trop concentrée sur ce dernier point devrait donc basculer ou plutôt s'amplifier. Des projets d'école innovateurs ont déjà vu le jour dans ce sens, mais il faudrait que cela devienne une pratique courante. Cela implique bien sûr aussi une nouvelle approche dans la formation du personnel enseignant, qui ne se voit pas encore suffisamment préparé pour relever ces nouveaux défis.

Pour que cette transformation puisse réussir, la coopération entre toutes les parties prenantes est indispensable : parents (au sens large - car parfois ce sont les grands-parents ou d'autres membres de la famille qui s'occupent des enfants), enseignants, directeurs et directrices, tout autre personnel présent dans les institutions éducatives (comme par exemple les assistants sociaux, infirmières, etc.), ainsi que les responsables politiques concernés. Il conviendrait pour chaque pays d'élaborer un plan général entre toutes ces parties, que ce soit au niveau régional ou national, selon le niveau responsable en matière. Ce plan général devrait faire objet de négociations et d'un accord entre tous les partenaires, il devrait définir aussi bien des objectifs à long et à court terme. Les objectifs à long terme doivent être maintenus coûte que coûte, indépendamment

de tout changement de gouvernement ou de gouvernance, tandis que les objectifs à court terme subordonnés peuvent s'adapter en fonction de l'évolution du contexte - tout en restant au service des objectifs principaux. De cette façon on pourrait garantir aux élèves mais aussi aux enseignants et aux familles une certaine continuité dans le développement des systèmes scolaires et leur adaptation aux défis du XXI^e siècle sans avoir à craindre que tout bascule avec chaque nouveau ministre.

Ce plan devrait aussi inclure des programmes pour la formation continue des adultes, l'acquisition des compétences de base - notamment dans le numérique - pour tous les âges. Il devrait se porter garant du droit à l'éducation tout au long de la vie, en privilégiant l'épanouissement de chaque individu dans toute sa diversité plutôt que la formation en fonction du marché du travail.



OIDEL

8, rue Le Corbusier CH- 1208 Genève

Tél. +41 22 789 29 49

oidel@oidel.org

